



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	46
Votants par procuration	5
Absents	9
Total des votes	51

9.1

L'an deux mille vingt six, le huit juin, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 2 juin 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

ÉLUS PRÉSENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, M. DARMOIS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, M. MAUVIEUX, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. GREAUME, M. DEZELLUS, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, Mme BOURNISIEEN, M. HERVIEU, M. VAST, Mme TAILLOIS, M. FOU COURT, Mme DUHAMEL, Mme MARIE

ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :

M. TIHY A MME DUHAMEL, MME DUONG A M. LAMY, M. RUEL A MME MANSOIS, M. MORDANT A MME TAILLOIS, MME BREHIER A M. GREAUME

ÉLUS ABSENTS :

M GIRARD, M. LEROY, M. TIHY, MME DUONG, MME QUERUEL, M. RUEL, MME TEMAGOULT, M. MORDANT, MME BREHIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. SIMON

N°DEL_0112_2026 centre nautique "les 3 îlets" - Règlement intérieur

Dans l'intérêt des usagers et du personnel, pour une bonne utilisation du Centre Nautique « les 3 Îlets », il est nécessaire de mettre à jour le Règlement Intérieur de cet équipement.

Aussi et au regard de ce qui précède,

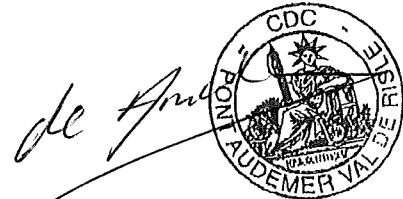
VU la délibération n°081-2017 en date du 18 janvier 2017 portant sur le Règlement Intérieur du Centre Nautique « Les 3 Îlets ».

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur du Centre Nautique « les 3 Îlets » afin d'en améliorer le fonctionnement dans l'intérêt des usagers et du personnel.

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **D'ADOPTER** le Règlement Intérieur du Centre Nautique « Les 3 Îlets » joint en annexe.

Pont-Audemer, le 8 juin 2026
la Présidente
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Carole DE ANDRES